CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41787** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1987

Raison sociale : MOREAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/12/2015

Capital : 8 000

2 RUE VERDI
ZI DU PARC
93130 NOISY-LE-SEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 340 569 854

Siret : 340 569 854 00045

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 210178100182

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 41445653J/0003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41445653J/0003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 48 11 78 60 **Fax :**

Portable : 06 64 18 10 64

Responsabilité légale :
ISKEO (514 686 245) / MELLET PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.groupe-mbm.fr

E-mail : moreau@iskeo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 300 094 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	10	21/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/05/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.